



Municipalité  
Issoudun

### Compte rendu

Rencontre du Comité de liaison de la municipalité d'Issoudun

Complexe iSoud1 Gravité Actions Sports

27 mai 2021 – 19h00

#### **Membres présents :**

Mme Annie Thériault, mairesse d'Issoudun

M. Hubert Rousseau, propriétaire Complexe iSoud1 Actions Sports

M. Alain Garnier, résident

M. Pierre Bilodeau, résident

Mme Nadège Labrecque, résidente

M. Jean-François Messier, conseiller, Municipalité d'Issoudun

Mme Marie-Noëlle Bélanger, résidente

M. Jean-François Marcoux, résident

M. Mathieu Forget, animateur

M. Mathieu Roy, directeur général, Municipalité d'Issoudun (secrétaire)

#### **Membre absent : Aucun membre absent**

Annie Thériault : Je souhaite la bienvenue et je remercie tout le monde d'être présents ce soir. Merci de vous être déplacés. L'ordre du jour a été préalablement envoyé à tous. Doit-on ajouter des points dans le varia? Aucune demande. Commençons par le premier point.

Hubert Rousseau: Nous avons eu un départ tumultueux et lent à cause de la COVID. Ce fut un avantage pour avancer les travaux pour les projets : murs coupe-son, camps de jour, etc. Quand l'école a recommencé, le site était plus actif ce qui a permis de rattraper un peu le retard précédent. Le beau temps l'an passé a aussi contribué. Nouvelle clientèle avec les camps de jour et les autres activités connexes. Vraiment intéressant, c'est très motivant pour moi. Belle fin de saison de motocross avec évènement de 100 spectateurs, c'est le minimum viable. Beaucoup de demandes pour des nouveaux cours (tendance de sport individuel local avec la COVID), il y a même une pénurie de moniteurs. Pour 2021, on a eu le temps de réfléchir à l'avenir. Acquisition de deux terrains dans le parc industriel pour développer le volet récréatif avec les camps de jour, Spartan Race, sentiers de loisirs, etc. Le but est d'habiller le volet motocross et d'occuper les autres membres de

la famille présents qui ne font pas de motocross. Donc 2021, année de développement de ce volet. Côté événementiel, on souhaite pouvoir à l'automne accueillir les 400-500 personnes attendues. En 2021, on a commencé officiellement nos activités le 15 avril jusqu'à l'application des mesures extrêmes qui a fait diminuer significativement les activités.

Jean-François Messier : Selon les normes sanitaires en vigueur, a-t-il une norme fixe pour le nombre de spectateurs, nombre de vaccins, nombre de moniteurs? De quelle façon reçois-tu ces normes et informations?

Hubert Rousseau : Aussitôt qu'il y a un spectateur, ça prend de la surveillance et on ne peut pas gérer cela actuellement. Donc pour l'instant, pas de spectateur, seulement la bulle familiale des participants. Ça reste à déterminer pour plus tard dans la saison en fonction des informations que l'on recevra du gouvernement et de l'association.

Jean-François Messier : Dans ton calendrier d'activités de 2021, habituellement tu tiens deux événements majeurs? C'est quoi pour 2021?

Hubert Rousseau : Seulement un pour cette année, à la fête du Travail. Début de saison même repoussé, donc c'est certain qu'on ne fera pas d'évènement avant.

Jean-François Messier : As-tu une capacité maximale pour la tenue d'évènements?

Hubert Rousseau : Comme chaque commerce, on a une limite au 20/m<sup>2</sup>, donc selon nos calculs, nous avons une capacité d'environ 1000 personnes sur le site, ce n'est pas limitatif pour nous.

Alain Garnier: Avons-nous publicisé tel que le prévoit le règlement la tenue de cet évènement dans le journal municipal dans la parution d'avril ou mai?

Annie Thériault: Non, ça nous a glissé entre les doigts avec la pandémie et le congé de paternité du directeur général. On va s'assurer de le faire pour la parution de juin, la prochaine.

Nadège Labrecque: J'aimerais revenir sur les activités de motocross réalisées avant le 15 avril, donc je veux m'assurer qu'on en discute sur le point suivant.

Mathieu Forget : Avant de passer au point 3, avez-vous des commentaires à ajouter, a-t-il eu des choses significatives à cibler? Le point reste ouvert si plus tard vous avez quelque chose. Donc point 3, application des nuisances sonores du règlement sur l'opération de la piste de motocross.

Annie Thériault: Donc effectivement, une vérification par le service juridique mandaté par la Municipalité nous a permis de déterminer que de la façon que le règlement est rédigé, toute activité de motocross en dehors de la période prescrite, soit du 15 avril au 31 octobre inclusivement sauf exception, est une nuisance sonore. La Municipalité compte bien resserrer la vis dans l'application et l'harmonisation des nuisances générales sur son territoire et ce volet en fera certainement partie.

Nadège Labrecque: Je trouve cela pertinent que la Municipalité uniformise l'applicabilité de ses nuisances sur son territoire, autant pour les nuisances sonores que pour les nuisances matérielles. Quand on voit les efforts qui sont mis collectivement pour maintenir les propriétés propres et les

efforts déployés par la Municipalité pour mettre à l'amende ceux qui se laisse traîner, on peut espérer la même vigilance dans le domaine des nuisances sonores.

Annie Thériault : Je précise toutefois que pour la nuisance sonore, il y a un formulaire de plainte qui a été rendu disponible sur le site internet de la municipalité que le plaignant devra remplir pour déposer une plainte officielle. Et le plaignant devra être disponible pour témoigner en cour municipale.

Marie-Noëlle Bélanger: Quelqu'un qui a un motocross personnel peut-il en pratiquer sur un terrain privé avant le 15 avril? Juste pour être certaine de bien comprendre l'étendue de cette norme.

Annie Thériault: Non c'est différent on parle ici de nuisance sonore, non pas de la période d'activité qui ne s'applique que sur le site de motocross. La période d'activité se limite au site de motocross, la nuisance sonore elle s'applique en tout temps. Par contre, il faut démontrer que la nuisance est suffisamment importante pour troubler la paix et ce n'est pas nécessairement facile à faire en cour.

Marie-Noëlle Bélanger: Mais la nuisance sonore ne s'applique pas au tracteur?

Annie Thériault: Non, les activités agricoles sont permises par la Loi et ne sont pas soumises à ces restrictions. Néanmoins, en bonne cohabitation, nous pouvons intervenir et suggérer lors d'excès.

Mathieu Forget : avons-nous d'autres questions pour le point 3? Non d'accord, passons au point 4.

Hubert Rousseau: l'an passé, on a reçu le matériel du port de Québec de Englobe. On en a eu plus que ce qui était requis. Cette année, on m'a offert d'en recevoir encore par eux, mais j'ai refusé car avec eux, ça rentre au compte-goutte; la gestion est difficile et ça me prend énormément de temps avec la pelle pour recevoir le matériel et le placer. De toute façon, actuellement j'ai beaucoup de mise en forme à faire. De plus, le parc industriel d'Issoudun et celui de Laurier se développent : je reçois fréquemment des souches et du végétal et ça c'est intéressant car ça prend deux jours à entrer de façon intense et c'est fini. Là nous sommes à la mise en forme et au plan de végétalisation.

Mathieu Forget : Combien de mètres cubes sont rentrés en 2020? On avait prévu 50 000 m<sup>2</sup>?

Hubert Rousseau : On a entré 65 000 m<sup>2</sup> ce qui permet d'augmenter les murs du côté village et ceux du Pierriche. Les murs devaient faire 5 mètres, je dirais qu'on est plus à 6 mètres avant végétalisation. Vers le village, on a pu boucher la zone de « style » terrasse.

Nadège Labrecque: Est-ce que de la terre a été utilisée pour monter les sauts? Car, il y a des sauts qu'on voit facilement que c'est plus haut que les murs. Prévoit-on les laisser comme cela? Est-ce que ça été monté avec la terre de Englobe?

Hubert Rousseau: Les sols A et B de Englobe ont servi exclusivement aux murs. Ce sont des souches qui ont été utilisées pour les sauts et les aménagements de circuit.

Nadège Labrecque : Donc, tu utilises des souches pour augmenter des sauts?

Hubert Rousseau : Aucune modification n'a été apportée aux sauts l'an dernier, c'était de l'aménagement de piste. Dans les années précédentes, nous avons effectivement modifié le parcours à certains endroits qui a pu avoir comme résultat un changement de hauteur de quelques sauts, mais rien de significatif.

Mathieu Forget: Donc je précise que l'an dernier aucune modification aux élévations n'a été apportée, mais l'an précédente, des modifications ont été faites à des élévations?

Hubert Rousseau: oui de façon minime. Moi j'ai rencontré Mathieu Roy il y a un peu plus qu'un an à ce sujet. Il faut comprendre qu'il y a des zones bruyantes qui doivent être travaillées avec des murs coupe-son internes, pour couper les zones d'accélération au sol et non pas dans les airs. Car dans les airs, c'est majoritairement silencieux. C'est à cette étape que je suis rendu.

Mathieu Forget : donc ce que je comprends si je résume : avec les 65 000 m<sup>2</sup>, les aménagements prévus dans le plan sonore ont été réalisés et même davantage. Avec les autres éléments reçus sur place Hubert réaménage son site, fait du travail interne avec des terrasses.

Alain Garnier: donc si le plan a été complété et que c'est encore bruyant, est-ce que l'étude est valable?

Mathieu Forget : L'étude ne prévoyait pas la réduction complète du bruit, donc un niveau de bruit plus faible serait attendu dans tous les cas.

Annie Thériault : De mémoire, l'étude parlait de diminuer autour de 47 décibels.

Hubert Rousseau: je voulais vous demander justement, avez-vous l'impression qu'il y a moins de journées bruyantes mais que les journées bruyantes sont pires?

Nadège Labrecque: justement à ce sujet, on remarque certaines journées qu'on entend le groupe sur le même « beat », et parfois il y a en 1 ou 2 qui sortent vraiment du lot et ceux-là sont désagréables. Pourrait-on communiquer avec quelqu'un sur place pour vérifier le problème au moment présent?

Hubert Rousseau : je fais ma part à ce sujet, je constate, aujourd'hui d'ailleurs, il y en avait un qui avait une moto défectueuse et, avec le dépanneur sur place, on a pu changer sa pièce pour diminuer le problème.

Nadège Labrecque: avez-vous encore des « spot check » réalisés sur place?

Hubert Rousseau: non, mais nous sommes toujours sur place pour la vigilance de la situation. Avant j'étais seul à tout faire, placer la terre reçue, recevoir les gens, faire la vérification, donc je ne pouvais porter autant d'attention que souhaité. Maintenant, en m'incluant, nous sommes trois employés temps plein sur le site. Beaucoup plus d'attention et de vérifications sont apportées aux sons.

Mathieu Forget : une question reste à répondre. Peut-on Hubert te texter pour signaler une ou des motos trop bruyantes sur le moment présent?

Hubert : oui pour ma part, je n'ai pas de problème en me précisant l'heure à laquelle l'incident se produit car parfois dans le feu de l'action, je ne suis pas alerte à mon cellulaire. En ayant l'heure, je pourrais plus facilement retracer le ou les fautifs.

Jean-François Marcoux : c'est quoi qui fait la différence entre un motocross plus ou moins bruyant?

Hubert Rousseau: ce sont plusieurs éléments. On parle entre-autre du mélange air essence et de l'isolant qu'il faut remplacer. Un bon pilote va générer plus de bruit aussi dans ses approches de sauts.

Alain Garnier : j'ai remarqué notamment que le 11-12 avril, avec le vent, on entendait vraiment beaucoup.

Hubert Rousseau: le son c'est spécial, car le 11-12 on était que moi et mon fils, contrairement à d'autres moments où le son se propage moins, mais nous sommes 25-30-40 sur le site.

Mathieu Forget : pour améliorer de façon marginale le son, prévoit-on des espèces végétales particulières sur le mur?

Hubert Rousseau: moi c'est sûr que je veux prioriser le Pierriche car là on ne voit qu'un mur de terre, c'est laid. Je suis fier de mon site et je veux qu'il ait belle apparence. On va mettre deux essences d'arbres, une essence durable et une qui pousse plus rapidement. Mais je réitère sur le fait que je travaille plus sur les réaménagements de site et les travaux de murs internes, c'est ce qui fait une grosse modification sur la propagation du son.

Mathieu Forget : le plan de végétalisation que tu as reçu pourrait-il être partagé à la Municipalité et aux autres membres du comité de sélection?

Hubert : oui pas de problème, mais il ne faut pas s'attendre à des précisions sur des baisses de décibels, ce n'est pas prévu à cet effet.

Annie Thériault: j'avais une question. Dans le plan, on prévoyait des murs à l'intérieur du site en plus du gros mur extérieur. Sont-ils faits?

Hubert Rousseau: oui, ils sont faits et justement j'en ai fait davantage car ces murs internes sont gagnants pour moi. Ça fait des terrasses pour les spectateurs, ça apporte un élément de sécurité et ça améliore la problématique de son.

Mathieu Forget : ça serait intéressant cet été de retourner faire une visite avec les plans initiaux de l'étude sonore Englobe pour constater les lieux. Ce n'est pas une visite formelle, mais avec ceux disponibles, ça serait intéressant.

Hubert Rousseau: au mois d'août, après les camps de jour serait l'idéal pour moi.

Nadège Labrecque: dans les autres sites, existe-t-il des stations de mesure des bruits de motocross avec les isolants?

Hubert Rousseau : d'abord, je tiens à dire que les motocross bruyantes, elles sont déjà retournées. Ils savent qu'ils ne peuvent pas venir. Vous avez à Issoudun, la piste de motocross la plus règlementée au Québec. Donc les membres du site le savent que c'est plus contraignant pour la pratique de leur activité.

Mathieu Forget : par expérience, je dirais que la seule autre piste minimalement comparable au Québec c'est Deschambault, site plus vieux, plus volumineux, qui a un petit mur.

Nadège Labrecque: peut-on faire mieux sur le suivi du bruit à la source de la motocross? Peut-on s'engager?

Hubert Rousseau : oui on peut essayer, mais c'est dur à mettre en place...

Mathieu Forget : je ne sais pas avec la SQ il y a un système que l'on peut installer sur les motocross.

Hubert Rousseau: la procédure ISO qu'ils utilisent c'est exactement la même qu'on utilise, de la même manière. Mais il y a des critères météorologiques qu'on ne contrôle pas.

Nadège Labrecque : comme les contrôles routiers, peut-on faire une ou des opérations spéciales, pendant une fin de semaine complète?

Mathieu Forget : effectivement, si sur place, on prend 75 échantillons, il y en a 73 conformes, ça donne une crédibilité et on peut être rassuré. Toutefois, si sur 75, il y en a 30-40 qui ne sont pas conformes, là on va devoir se réajuster.

Hubert Rousseau : je suis d'accord. Par contre, ce qu'il faut comprendre, un mauvais pilote, va faire plus d'erreurs, des rectifications de trajectoire dans les airs. Mais avec notre programme de formation, on travaille beaucoup sur leur méthode de course pour minimiser cette situation problématique. J'aime l'idée de contrôle, évènement spécial d'une fin de semaine, où l'on contrôle plus de gens gratuitement.

Alain Garnier : je comprends que les mauvais pilotes, c'est plutôt rare?

Hubert Rousseau: oui, soit ils se blessent et on ne les revoit plus ou ils viennent nous voir pour se faire former..

Mathieu Forget : donc, si on résume, on va mettre sur pied des opérations de contrôle sonore pour documenter l'état des motocross avec comme rendus des documents pour se référer avec les résultats. Il y aura une période au mois d'août pour visiter le site et pour constater la conformité des travaux selon le plan de l'étude sonore d'Englobe et tu offres un programme de formation pour compenser les erreurs pouvant occasionner des nuisances sonores.

Nadège Labrecque : j'avoue que cette année, je reviens de bonne foi, je veux que l'on progresse. Quand j'ai vu l'article du Peuple en décembre passé qui parlait de la petite fille qui avait eu la chance de faire de la motocross en dehors de la période autorisée parce qu'elle était amie avec toi Hubert, j'étais débutée.

Hubert Rousseau : l'an passé avec la COVID, tout était spécial et pendant cette période, nous avions le droit seulement de recevoir une bulle familiale. J'ai voulu m'amuser avec des gens que je connais que j'invitais, juste une bulle à la fois. On voulait se divertir et se faire du « fun ». Quand j'ai vu moi-même l'article dans le journal, j'ai dit : « Qu'est-ce que je viens de faire? Pourquoi elle est allée raconter cela? » Je n'étais pas fier de la situation et je ne veux pas reproduire cela.

Nadège Labrecque : Mais avec ce que l'on vient de résumer comme mesures applicables, je crois que l'on va dans la bonne direction.

Mathieu Forget : ça va pour le point 4. Passons au point 5, plan de développement 2021-2022.

Hubert Rousseau: des murs internes c'est très intéressant. Ça met du relief, ça bloque le son, ça fait plus beau, donc on va faire cela tant que l'on reçoit du végétal. On augmente notre offre de formation. On travaille beaucoup sur l'aménagement de petits circuits pour la formation. On a fait à l'automne 2020 un beau pavillon d'accueil de 32' X 48' pour la remise de prix ou toute autre activité. À l'automne, on a acquis 2 terrains qui vont rester boisés. Ils vont servir à faire des parcours extrêmes, des sentiers de courses, etc. Même idée de faire des sentiers de patins, des tyroliennes, des compétitions de Spartan Race. Peut-être pas cette automne, mais très bientôt, je veux faire une course à obstacle extrême, aussitôt qu'on a fini de faire le chalet. J'ai un menuisier à temps plein là-dessus. On a commencé la construction d'un chalet pour dîner ou pour des activités.

Mathieu Forget: est-ce réaliste de faire ça en 2022?

Hubert Rousseau: oui oui, moi je parle même d'automne 2021 si possible, faire une activité pour l'Halloween. De remettre sur pied le Défi Issoudun ça me parle. Ces projets me nourrissent, ce sont des activités comme quand j'étais jeune qui me faisaient plaisir. Mon projet évolue. Financièrement, une fois que l'on a des infrastructures, on les fait profiter avec des événements. Je veux optimiser mes infrastructures avec des courses ou tout autre chose de ce genre.

Annie Thériault: d'ailleurs, j'ai fait le tour des commentaires de la consultation MADA-Famille, le retour du Défi Issoudun est également souligné par quelques citoyens répondants.

Mathieu Forget : Avons-nous des commentaires sur les points nommés?

Jean-François Messier : moi je trouve que tous les avancements vont vite et, si on recule il n'y a pas tellement longtemps, en juin 2019, il n'y avait pas grand-chose. Et là en peu de temps, même si ce n'est pas parfait pour le bruit et que l'on doit encore améliorer cet aspect, je trouve qu'on va dans la bonne direction. Les tests de prévention pour le bruit, c'est une excellente suggestion et j'ai hâte d'y retourner au mois d'août.

Mathieu Forget : juste rappeler, à l'automne 2018, lors de la présentation d'Englobe, on parlait d'un projet de 5 ans pour les 50 000m<sup>2</sup>, donc fin 2023. Ça fait 2 ans et demi seulement et le site a reçu plus que la quantité souhaitée. En les ayant secoués un peu, on a réussi à avoir des résultats intéressants assez rapidement. On sait que ce n'est pas parfait, ce pourquoi on ajoute des tests. On a un dossier dynamique, on évolue en fonction des résultats.

Jean-François Messier : Moi je me souviens au début, on faisait chacun des tests de son chacun chez soi. Ça pourrait être intéressant de peut-être recommencer l'exercice personnel de noter les journées qu'on entend significativement le son à la maison pour chaque membre.

Mathieu Forget : je vous invite peut-être à garder cet exercice pour l'an prochain, quand le plan de végétalisation aura débuté, et après la campagne de sensibilisation et de formation d'Hubert réalisée en 2021. On aurait davantage le poulx de ces mesures. Mais si vous souhaitez dès maintenant, vous êtes libres de le faire et de documenter la perception sonore.

Hubert Rousseau : Parce que de mon côté, on a vraiment fait le tour et les conditions météorologiques c'est ce qui fait toute la différence.

Annie Thériault: ce que moi j'ai remarqué pour l'avoir fait à quelques reprises, les journées que j'entendais vraiment beaucoup chez moi, je me déplaçais sur le Pierriche et bien souvent, on entendait moins ou pas du tout sur place, même si on est plus proche du site. Donc le vent est vraiment significatif.

Alain Garnier : moi j'ai remarqué parfois que le son rebondi sur les granges et autres bâtiments en bois ou en tôle à proximité de nos résidences, donc le son provient de plusieurs endroits et ça fait plus écho. J'avais une question aussi concernant le parc industriel et la bande de protection boisée qui est supposée faire la totalité du fond entre les champs / Pierriche et le parc industriel. Prévoit-on la boiser prochainement, comment la Municipalité compte procéder?

Annie Thériault : À l'acte notarié lors de l'acquisition du parc industriel par la Municipalité, il était prévu en effet, une zone tampon de 50m . Mais la partie problématique et à laquelle on ne peut rien faire pour le moment, c'est la section en culture. Il est notarié que la Municipalité doit permettre aux agriculteurs de cultiver tant que les terrains ne seront pas vendus. Cependant, la Municipalité pourrait envisager d'inclure dans les contrats de vente dans ce secteur une obligation de boiser cette bande de protection dans un délai prescrit.

Mathieu Forget : pourriez-vous peut-être voir avec Englobe, une démarche de prolongation de mur végétal. Le CA n'est pas nécessairement compliqué et c'est un projet qui s'autofinance. En plus, ça joue un rôle environnemental.

Annie Thériault: l'idée est notée, mais je ne peux m'engager en rien puisque c'est le conseil qui devra décider.

Pierre Bilodeau : simplement vous dire que les mots « sols contaminés » sonnent une cloche à bien des gens. S'assurer que les gens soient renseignés sur le type de sol qui seraient prévus et l'approche choisie à ce sujet.

Mathieu Forget : autre chose dans le varia? Non alors je lève l'assemblée à 20h25. On se revoit à la fin août, après les camps de jour pour la visite sur les lieux.

Nadège Labrecque: ça serait plaisant d'être informés sur les normes en vigueur qui seront applicables concernant la COVID et la tenue d'évènements sur le site.



Mathieu Forget : on va tenter, mais c'est vraiment compliqué car parfois ça évolue vraiment rapidement. On va se tenir informés.

Merci et bonne journée.